

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2020-100

PROGRAMMATION DE LA CITE
EDUCATIVE DE LE PORT

ANNEE 2020-2022

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 28
septembre 2020 et affichée le 29
septembre 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six
octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en
mairie, après convocation légale sous la présidence de M.
Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard
11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques
Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme
Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme
Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M.
Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme
Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme
Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie
Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M.
Didier Amachalla), Mme Garicia Latra Abélard (par M.
Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle
(par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose
Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain
Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M.
Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice
Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2020-100

PROGRAMMATION DE LA CITE EDUCATIVE DE LE PORT

ANNEE 2020-2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2019-082 du Conseil municipal de Le Port du 9 juillet 2019, qui engage la Commune dans le programme des Cités éducatives,

Vu la lettre de labellisation de la Cité éducative de Le Port du 5 septembre 2019 du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministre de la Ville et du logement,

Vu l'avis de la coordination nationale des Cités éducatives en date du 5 septembre 2019,

Vu le Contrat de ville de Le Port soumis au Comité de pilotage du 27 novembre 2019 et validé au Conseil municipal du 17 décembre 2019 par la délibération n°2019-152,

Vu le Comité de Pilotage du 22 juillet 2020,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Politique éducative scolaire et associative » du 24 septembre 2020,

Vu le rapport présenté en séance du 6 octobre 2020 relatif à la programmation financière 2020-2022 de la cité éducative de Le Port,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la programmation financière 2020 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes relatifs à cette affaire ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à prendre toute disposition nécessaire et inhérente à l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

